

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 18

Artikel: Femmes arabes

Autor: R. d'E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

distinction de métier », de l'impossibilité absolue de prendre une pareille mesure, si généreuse soit-elle. L'Angleterre, qui a admis depuis trois ans le principe du minimum de salaire, n'a encore pu l'appliquer qu'à quelques métiers, parce que chaque cas nécessite de longues et minutieuses études; et ce serait méconnaître toutes les lois économiques, que de courber tous les métiers, quelles que soient leurs conditions particulières de production, sous la règle uniforme du même minimum. Notre correspondant se montre ici plus « étaticiste » que nous! Mais que diraient ses collègues?...

Nous devons clore ici ce long débat, en remerciant « Un industriel genevois » de l'intérêt qu'il porte à ces problèmes sociaux, comme de la conviction sérieuse avec laquelle il a bien voulu les discuter dans le *Mouvement Féministe*. Notre journal, notre cause ne peuvent qu'être encouragés par une pareille attitude.

E. Gd.

Femmes arabes

Une de nos abonnées nous envoie, au cours d'un voyage en Tunisie, les quelques notes suivantes que nous publions, certaine que nos lecteurs s'intéressent à la situation de la femme sous toutes les latitudes. (Réd.)

En entrant dans la ville arabe, on subit le charme de ses rues étroites, toutes blanches, silencieuses et solitaires, mais on éprouve aussi une impression de tristesse. Ces maisons, aux portes toujours closes, aux rares fenêtres, recouvertes par leur *moucharabieh* (grillage en bois), ressemblent à des prisons, et on pense aux êtres privés de soleil qui y sont enfermés.

Mais l'intérieur ne correspond pas à l'extérieur. En y pénétrant, on est étonné de trouver une habitation charmante. Vous frappez à la porte, et c'est une servante, souvent une négresse, qui vient vous ouvrir et qui vous salue. On entre par un couloir ou une belle antichambre, dont les murs sont décorés de faïences, et dont le plafond est travaillé en stuc, puis on passe dans une cour intérieure carrée (*patio*). Un flot de lumière vous éblouit, des orangers, des palmiers, des rosiers, des fleurs, charment le regard. Une sorte de galerie ouverte, sur laquelle ouvrent les chambres, fait le tour du patio. La lumière y entre par les portes et les fenêtres, et on est loin de se croire dans une prison; on a plutôt l'impression d'un lieu de paix et de calme, d'une vie loin des bruits de la rue moderne, vie patriarcale, et qui n'est pas beaucoup changée depuis des siècles. Les chambres se ressemblent toutes. Elles sont à deux ou trois alcôves, occupées par des lits immenses, soutenus par de petites colonnes sculptées, ornés de glaces de Venise enchâssées dans du bois doré et garnis de rideaux de soie. De belles couvertures et des coussins blancs brodés, couverts de dentelles, augmentent le luxe de ces meubles. Pour y arriver, on monte sur les divans (sofas), qui sont au pied des lits et font le tour de la chambre. Des armoires à glace, de petites tables, des étagères couvertes par une quantité de vases, flacons, fioles, pendules, — un mélange d'objets indigènes et européens, — complètent l'ameublement de la chambre. Malheureusement, l'influence de l'Europe change l'intérieur arabe et on voit déjà, dans certaines maisons, des salons à l'euro-péenne, et, généralement, de mauvais goût. Le gramophone est devenu aussi un objet préféré, et on y fait souvent de la musique arabe.

Les chambres, même la cuisine, et celles des domestiques, sont d'une propreté étonnante. Les relations entre les maîtres et les domestiques sont très intimes, et les serviteurs prennent généralement une vive part à la vie de leurs maîtres, il paraît pourtant qu'il y a, aussi des cas d'abus de pouvoir, et même d'esclavage. Les femmes passent leurs journées à surveiller les nombreuses servantes, à s'occuper un peu de leur personne en se maquillant beaucoup, et à faire des travaux à l'aiguille, ou à tisser des étoffes et des tapis. Elles s'en servent pour embellir leur maison, ou bien elles envoient ces ouvrages dans des *souks* (sorte de marchés indigènes), et les font vendre par leurs domestiques. La vie de ces femmes est très monotone; elles reçoivent rarement même leurs amies. L'intérieur arabe est jalousement gardé: aucun homme, si ce n'est un proche parent, ou bien, dans de rares occasions, le médecin, ne peut y pénétrer. Les maris, les pères, les frères, passent leur temps au dehors, pour leurs affaires, ou à fumer et à méditer avec leurs amis dans des cafés.

Tout dans une maison arabe parle d'une vie de mœurs simples, patriarcales, où le père de famille a vraiment le pouvoir du *pater familias* romain. Après sa mort, c'est le fils aîné qui le remplace en

héritant de tous ses droits. Les femmes dans la maison sont une quantité négligeable, sans importance. Même dans les mariages des filles, c'est le père seul qui décide.

* * *

Les femmes arabes de la Tunisie sont donc encore à l'état primitif. Même dans la meilleure société, où les hommes sont généralement cultivés, elles ne reçoivent point d'instruction. Il est très rare de rencontrer une femme sachant lire et écrire, même en arabe. Ce n'est que depuis peu d'années qu'on a commencé à envoyer les petites filles à l'école française, mais les études ne sont permises que jusqu'à l'âge de douze ans (études superficielles et mal adaptées à leurs mœurs), après quoi on les enferme à la maison. Les femmes de la meilleure société ne sortent que très rarement et en voiture close, jamais à pied; celles de la petite bourgeoisie et du peuple circulent dans les rues, mais le visage voilé. Menant cette vie peu hygiénique, les femmes, jeunes encore, sont très lourdes, grasses et pâles. Elles brodent, font de la dentelle, ou même rien du tout. La vie extérieure les intéresse bien peu; ce sont de grandes enfants, mais très passives et qui n'ont pas l'air très éveillé. Leur vie végétative ne leur pèse pas beaucoup, et je crois que, malheureusement, il n'y en a presque pas qui voudraient lui échapper; elles sont donc loin de ressembler à leurs sœurs égyptiennes ou turques. R. d'E.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

La loi fédérale sur l'assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. Petit aperçu publié par l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — 1 broch. Lauzanne, 1914.

Le *Mouvement Féministe* (numéro 13, novembre 1913) a déjà mis ses lecteurs au courant des très réels avantages qu'offre aux femmes la loi d'assurance, votée il y a deux ans, et entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Nous n'y reviendrons donc pas. Le but de ces lignes est bien plutôt de recommander à tous ceux et à toutes celles qu'intéresse la question des assurances, qui y voient un puissant élément de progrès social, une arme défensive contre la misère, et aussi l'application d'un principe de dignité individuelle et de solidarité, — nous recommandons à tous ceux-là de lire et de faire lire la petite brochure que vient d'éditionner l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Inspirée par le *Commentaire* du Dr Gutknecht, approuvée par des spécialistes en la matière, elle expose brièvement, mais d'une façon claire et complète, les principales dispositions de la loi, commentant et expliquant les articles essentiels, les illustrant d'exemples concrets qui frappent l'esprit du lecteur. Elle constitue de la sorte un excellent moyen de propagande, aussi bien parmi celles qui ont un intérêt immédiat, vital, à s'assurer, que parmi celles qui veulent, surtout par un mouvement d'entraide, en répandre l'idée. Et nous estimons de plus qu'elle est une manifestation de bon féminisme. Car, ainsi que nous l'avons dit, à propos de la tutelle féminine, le féminisme ne consiste pas exclusivement, comme voudraient le faire croire nos adversaires, à revendiquer à tue-tête des droits nouveaux, mais aussi à savoir tirer parti, dignement et intelligemment, de ceux qui lui sont accordés. E. Gd.

* * *

WALTER RAUSCHENBUSCH. *Pour Dieu et pour le Peuple. Prières du Réveil social*, traduites par A.-P. Bovet. Paris, Librairie Fischbacher, 1914.

C'est plus qu'un essai intéressant que celui qu'a tenté M. W. Rauschenbusch, dans son recueil de *Prières du Réveil social*, dont Mme A.-P. Bovet nous donne une excellente version française, où nul ne peut sentir l'effort ou la contrainte de la traduction, tant la langue en est souple, élégante et facile.

Frappé « de l'idéal social qui s'est emparé si fortement de la vie et de la pensée contemporaine », M. Rauschenbusch a trouvé que l'Eglise « si richement outillée par son passé pour cultiver la pitié individuelle est dénuée de tout en face de ces besoins nouveaux », et il a cherché à « formuler et à exprimer ces nouvelles émotions, ces aspirations sociales, qui deviennent une résolution de combattre quand nous les affirmons devant Dieu ».

En s'inspirant de l'oraison dominicale, « expression la plus pure de l'âme de Jésus », il a composé un certain nombre de prières.